

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06183

Numéro SIREN : 804 023 505

Nom ou dénomination : A POSTA BARROSA

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2021 sous le numéro de dépôt 65945



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

GREFFE TRIBUNAL DE

COMMERCE DE NANTERRE SD

2019

25 NOV. 2021

Exercice ouvert le 01012018

et clos le 31122018

Régime simplifié d'imposition

DÉPÔT N° 65945

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

A POSTA BARROSA
86 AVENUE DE LA PAIX
92320 CHÂTILLON France86 AVENUE DE LA PAIX
92320 CHÂTILLON

SIRET 80402350500014

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées BAR, RESTAURANT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	30 924	Déficit
-------------------	---	---------------------------	---------------------------	--------	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zone franche urbaine -

Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Territoire entrepreneur

Zone de restructuration de

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Autres dispositifs

la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA

Date : 04052019 Lieu : Châtillon

Qualité : Président

Nom du signataire : M RIBEIRO DE SOUSA RUI MANUEL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>h</i>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<i>c</i>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<i>d</i>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<i>e</i>				
				<i>f</i>				
				<i>g</i>				
				<i>h</i>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<i>i</i>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<i>j</i>				
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	
M RIBEIRO DE SOUSA RUI MANUEL 11 RUE DE LA COMETE 75017 PARIS	1500	2018	12 062					
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise A POSTA BARROSA										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 86 AVENUE DE LA PAIX 92320 CHÂTILLON												
SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5												
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2		
Exercice N clos le 3 1 2 2 0 1 8												
ACTIF												
										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	150 000	012		150 000					
		Autres *	014		016							
	Immobilitisations corporelles *		028	15 690	030	5 518	10 173					
	Immobilitisations financières * (1)		040	5 742	042		5 742					
	Total I (5)		044	171 432	048	5 518	165 915					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	11 527	052		11 527					
		Marchandises *	060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	12 000	066		12 000					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 773	070		6 773					
		Autres* (3)	072	11 592	074		11 592					
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	13 945	086		13 945					
	Charges constatées d'avance*		092		094							
Total II		096	55 838	098		55 838						
Total général (I + II)		110	227 270	112	5 518	221 752						
PASSIF												
										Exercice N I	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120	1 500		
	Écarts de réévaluation								124			
	Réserve légale								126			
	Réserves réglementées*								130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)								132			
	Report à nouveau								134	38 769		
	Résultat de l'exercice								136	32 194		
	Provisions réglementées								140			
Total I								142	72 463			
Provisions pour risques et charges								Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	126 324		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	3 795		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 309)								172	19 170		
	Produits constatés d'avance								174			
	Total III								176	149 290		
Total général (I + II + III)								180	221 752			
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A POSTA BARROSA

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	284 663
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	2 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	1 575
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	288 238
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	94 750
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(4 457)
Autres charges externes* : (dont crédit bail : 7 654 - mobilier : - immobilier :)				242	80 467	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 632	244	2 884	
Rémunérations du personnel*				250	53 234	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	18 927	
Dotations aux amortissements*				254	5 173	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		
: dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	250 978	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	37 260	
Produits financiers (III) 280				294	3 142	
Charges financières (V)				290		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
: dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 924	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	32 194	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	32 194	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 924		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992			
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655		3 194	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	30 924	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	30 924	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Nº 2033-B-SD

A POSTA BARROSA

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A POSTA BARROSA

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	150 000	402		404		406	150 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	15 690	472	641	474	641	476	15 690	
	Immobilisations financières	480	5 742	482		484		486	5 742	
TOTAL		490	171 432	492	641	494	641	496	171 432	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	345	562	5 173	564		566	5 518	
TOTAL		570	345	572	5 173	574		576	5 518	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

Désignation de l'entreprise : <u>A POSTA BARROSA</u>								Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666
TOTAL			680		682		684		686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		Dotations			Reprises				
Immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
2									
3									
4									
5									
6									
7									
		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	33 145
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	18 430
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A POSTA BARROSA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	284 663	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	284 663	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	2 000	
Variation positive des stocks	111	4 457	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	6 457	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	102 203	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	38 536	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	34 479	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133	703	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	175 921	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 115 199
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	115 199	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01012018 160 au 31122018
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A POSTA BARROSA

ADRESSE (voie) 86 AVENUE DE LA PAIX

CODE POSTAL 92320

VILLE CHÂTILLON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RIBEIRO DE SOUSA Prénom(s) RUI MANUEL
 Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 1500
 Naissance : Date 26121977 N° Département 99 Commune VALPACOS Pays PT
 Adresse : N° 11 Voie RUE DE LA COMETE
 Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

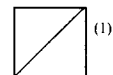
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 0 4 0 2 3 5 0 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A POSTA BARROSA

ADRESSE (voie) 86 AVENUE DE LA PAIX

CODE POSTAL 92320

VILLE CHÂTILLON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A POSTA BARROSA
SARL au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 86 avenue de la Paix 92320 Châtillon
RCS Nanterre 804 023 505

*Conti
Confirme
Original*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2019

[Signature]

L'an Deux Mil Dix Neuf et le 30 juin à 19H00.

L'associé unique de la SASU A POSTA BARROSA, au capital de 1.500,00 Euros divisé en 1500 actions de 1 (un) Euro, se réunie au siège social sur convocation de la présidence.

La séance est présidée par Monsieur RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel, en sa qualité de président unique.
Demeurant 11, rue de la Comette 75017 Paris

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement
1500 actions, ci

1500 actions

TOTAL

1500 actions

Le Président étant l'associé unique composant le capital social, déclare que l'assemblée peut donc valablement délibérer sur les questions figurant à son ordre du jour.

R.H.S

.../...

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et, le cas échéant, sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice : quitus pour la gestion écoulée du président unique M. RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel.

Affectation et répartition des résultats dudit exercice.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique : le rapport de gestion sur l'exercice social clos le 31 décembre 2018, les comptes courants et l'inventaire + le texte des résolutions qui seront soumises à l'associé unique.

Il rappelle que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ainsi que le rapport spécial sur conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, les comptes annuels et le texte des résolutions, ont été adressés à l'associé unique plus de quinze jours francs avant la date de la présente assemblée, et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Donne acte de cette déclaration et en certifie l'exactitude. L'associé unique reconnaît, en outre, avoir été convoqué à la présente assemblée selon les modalités et dans les délais prévus par la loi.

Le gérant donne ensuite lecture de son rapport sur l'exercice écoulé.

Il précise qu'aucune question écrite de l'associé unique ne lui est parvenue.

Puis, il déclare la discussion ouverte et répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance des comptes annuels pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne à Monsieur RIBEIRO DE SOUSA Rui Manuel, gérant, quitus entier et définitif de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

R. H. R. S.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice de 32 194 Euros, en report à nouveau. Le report à nouveau devient donc positif pour 70 963 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve le rapport du gérant établi conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

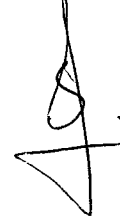
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique après lecture.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical line extending downwards.

A POSTA BARROSA
SARL au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : 86 avenue de la Paix 92320 Châtillon
RCS Nanterre 804 023 505

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2019**

Convocation en assemblée générale ordinaire afin de rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre l'approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2018 résumés dans le tableau d'analyse suivant :

	Exercice 2018
Produits d'exploitations	288 238
	=====
Achats Matières Premières	94 750
Variation Stock	(4 457)
Autres Charges Externes	80 467
Impôts et Taxes	2 884
Rémunérations du Personnel	53 234
Charges Sociales	18 927
Dotations aux Amortissements	5 173
Autres Charges	--

TOTAL DES CHARGES	250 978
	=====
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 260
	=====

Le Président

